

Gestion des migrations: Le Maroc plaide à Genève pour des réponses humaines et d'aide au développement

02.12.2022 Gestion des migrations: Le Maroc plaide à Genève pour des réponses humaines et d'aide au développement

Le Maroc a plaidé, vendredi à Genève, pour une réponse commune aux flux migratoires à la fois « *humaine, informée, proactive et fondée sur l'aide au développement*» .

La réponse sécuritaire « n'est pas la solution », en ce sens qu'elle mène à la déshumanisation, au refoulement et à l'externalisation d'une charge migratoire sur des Etats qui n'ont pas vocation à être des « gendarmes de la migration », a affirmé l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, qui prononçait la déclaration du royaume lors de la 113ème session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui s'est tenue du 28 novembre au 2 décembre.

« La gestion des flux migratoires doit en ce sens reposer sur la solidarité, la coopération et le partenariat'' , a-t-il dit, notant que l'objectif réside dans la promotion d'une vision commune d'un phénomène aussi naturel que structurant, et ce, dans un cadre idoine, celui du Pacte Mondial de Marrakech.

Rappelant que la mise en œuvre complète du Pacte de Marrakech n'est possible qu'à travers une « implémentation régionale », le diplomate a relevé que l'Afrique paie un lourd tribut sur le plan migratoire, tant humainement que financièrement.

En effet, a-t-il expliqué, alors que le continent ne produit que 24% des migrants internationaux, « un tiers des morts identifiés le long des routes migratoires est composé de nos ressortissants africains ».

De l'avis de M. Zniber, l'Afrique est le continent le plus touché par le phénomène nouveau des migrants climatiques, avec autant de conséquences sur les déplacements forcés, les moyens de subsistance et la résilience des sociétés.

Détaillant les différentes mesures prises par le Maroc en la matière, le diplomate a relevé que le Royaume ne s'est pas contenté de défendre le respect des droits des migrants et leur intégration, mais s'est engagé depuis 2013 dans la mise en place d'une stratégie nationale d'immigration et d'asile, pionnière dans la région, traitant autant du discours, du sauvetage en mer, de la régularisation, que de l'intégration.

Ainsi, le Maroc a mis en place un Observatoire Africain des Migrations, de même qu'il a conclu un accord de siège pour l'établissement à Rabat d'un bureau du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), a-t-il dit.

S'agissant du sauvetage en mer, M. Zniber a relevé que le

Maroc est parmi les rares pays à disposer d'un référentiel de procédures standards pour un système d'orientation et de prise en charge des migrants, élaboré avec le concours du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, ajoutant que les autorités marocaines ont pu secourir plus de 60.000 migrants entre 2018 et 2020.

Dans le même ordre d'idées, le diplomate a indiqué que le Royaume a mené deux campagnes de régularisation au profit de 50.000 personnes, en provenance d'Afrique (95%) et du monde arabe (5%), notant que le Maroc vient de conclure une convention-cadre de partenariat avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés, en vue de favoriser l'accès des réfugiés et des migrants à la santé et à la protection sociale.

Avec MAP

Source

: <https://maroc-diplomatique.net/gestion-des-migrations-le-maroc-plaide-a-geneve/>